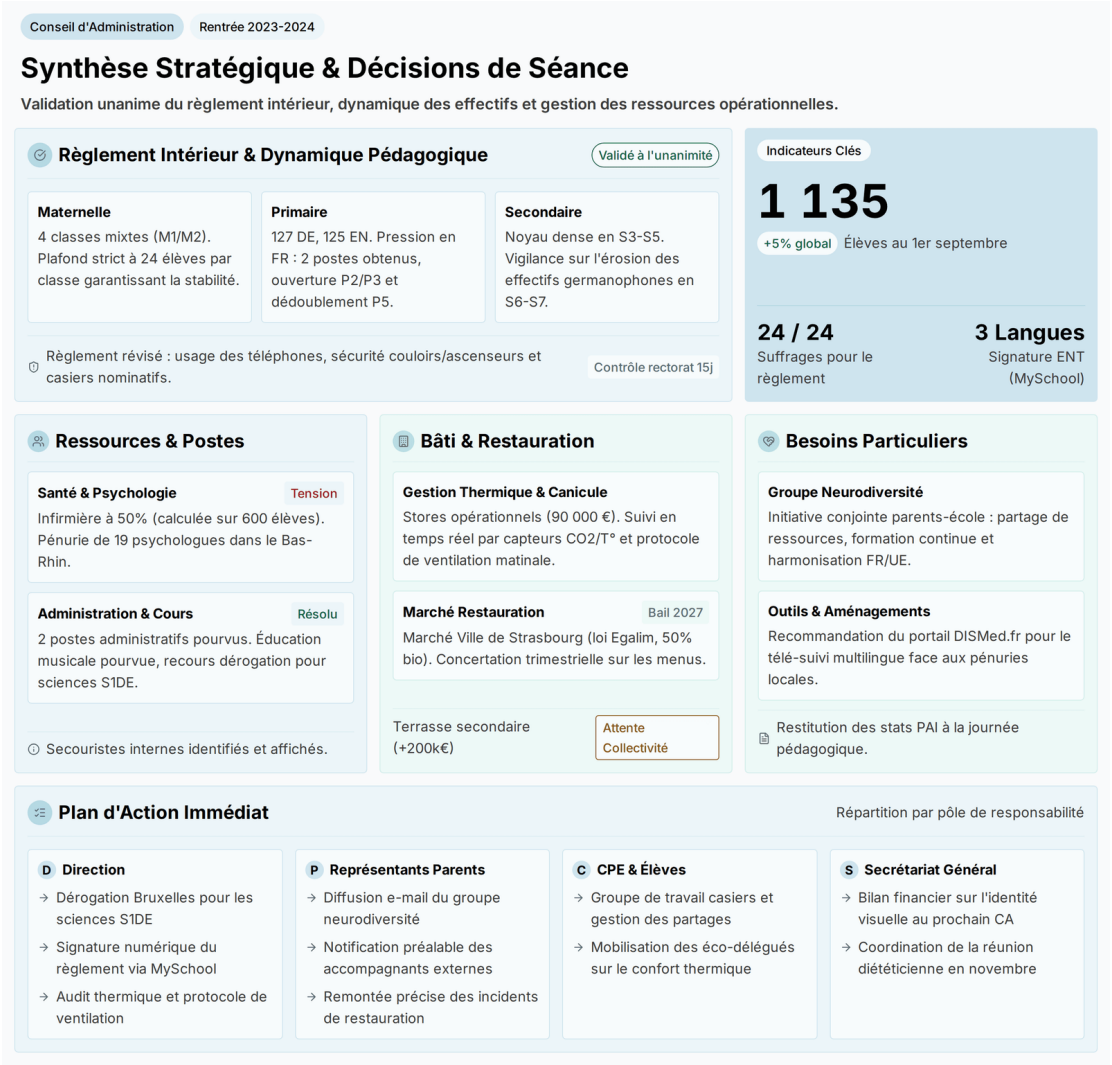
# 29-09-26 Procès- Verbal du Conseil d’Administration de l’École Européenne

---




Le Conseil d’Administration débute à 17h33. Le quorum est atteint avec 21 membres votants presents.

L’ordre du jour est voté à l’unanimité des membres votants présents avec l’ajout du point sur la nouvelle identité visuelle de l’établissement.

Cette réunion du Conseil d’Administration aborde les effectifs de la rentrée 2026-2027, la validation du règlement intérieur actualisé, les défis liés aux postes vacants et à l’infrastructure, ainsi que les préoccupations des parents et élèves concernant le bien-être et le soutien pédagogique. Les décisions clés incluent l’adoption unanime du règlement intérieur et l’établissement

d’une politique interne pour la gestion des visiteurs et des problèmes thermiques.

---

## Analyse des Effectifs de la Rentrée

Cette section présente un bilan détaillé des effectifs pour la rentrée scolaire, distinguant les cycles maternel, primaire et secondaire. L’établissement a accueilli un total de 1 135 élèves au 1er septembre, soit une augmentation globale de 5 %. Les effectifs par section linguistique (FR, DE, EN) et les politiques de gestion des classes sont analysés, mettant en lumière les tendances de croissance et les points de vigilance.

En **maternelle**, l’effectif est réparti sur quatre classes : deux francophones, une germanophone et une anglophone. Conformément aux directives du système européen, les niveaux M1 et M2 sont systématiquement mélangés. Une politique de limitation à 24 élèves par classe est appliquée, ce qui assure une stabilisation des effectifs dans ce cycle et des refus d’admissions.

Au **primaire**, les effectifs s’élèvent à 127 élèves en section germanophone et 125 en section anglophone. Une politique de limitation progressive des effectifs est mise en place pour pouvoir accueillir les élèves de catégorie A tout au long du cycle (P1 : 24, P2 : 25, P3 : 26, P4 : 27, P5 : 28). La section francophone connaît une forte pression, avec trois niveaux (P2, P3 et P5) dépassant les 30 élèves. Pour gérer ce sureffectif, l’établissement a obtenu deux postes supplémentaires, a créé une classe à double niveau P2/P3 et a dédoublé la classe de P5. La croissance des effectifs en sections germanophone et anglophone est le résultat souhaité d’une matinée portes ouvertes organisée l’année précédente pour répondre aux directives de la direction académique, qui demandait un meilleur remplissage des classes.

Au **secondaire**, la section francophone reste majoritaire, et le gros des effectifs se concentre entre les classes de S3 et S5. L’organisation des classes varie : trois classes par niveau en S3, S5 et S6, mais seulement deux en S1/S2 et S7 (section francophone), ainsi qu’en S4 (sections francophone et anglophone). Un point de vigilance est soulevé pour la section germanophone, qui connaît une diminution des effectifs sur le cycle final (S6-S7) malgré une croissance jusqu’en S5.

---

## Validation du Règlement Intérieur et Débats Associés

Cette section est consacrée à la présentation, la discussion et la validation des modifications apportées au règlement intérieur de l’établissement. Les ajouts principaux incluent la mise à jour de la citation d’ouverture (Marcel Combis), la correction des adresses des vies scolaires, l’interdiction pour les élèves de s’asseoir dans les couloirs ou d’utiliser l’ascenseur sans autorisation médicale, et la clarification que les casiers sont personnels et à

usage unique. En cas de non-respect des règles sur l'usage des téléphones portables, une confiscation est désormais explicitement prévue. Le règlement intègre également des précisions sur le traitement obligatoire en cas de poux, l'inscription des punitions sur l'ENT "My School", et la création de cartes d'identité scolaire pour les élèves de S1 à S7.

La discussion a mis en lumière la problématique du manque de casiers, qui contraint certains élèves de S1 à S3 à les partager, entraînant des vols. En réponse, le comité des élèves a décidé de créer un groupe de travail dédié à cette question. Un débat a également eu lieu sur la gestion des personnes extérieures accompagnant des parents lors d'entretiens. Il a été décidé de ne pas l'inscrire dans le règlement pour l'instant, mais d'établir une politique interne : les parents doivent prévenir l'école, qui se réserve le droit d'accepter ou de refuser leur présence.

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité par les 24 membres votants présents. Il sera traduit dans les trois langues de l'école et sa signature se fera numériquement via MySchool pour les élèves à partir de la S4. Le document sera ensuite transmis au rectorat pour un contrôle de légalité de 15 jours.

---

## Situation des Emplois et Impacts sur l'Établissement

Cette section traite des difficultés de personnel rencontrées à la rentrée et de leurs conséquences sur le fonctionnement de l'école. Deux postes administratifs clés (assistante de direction et assistante de gestion) étaient vacants mais ont depuis été pourvus. Le manque de personnel a néanmoins entraîné le report des sorties et voyages scolaires prévus avant fin septembre et causé des retards de paiement ayant engendré des pénalités financières.

La situation de l'infirmière scolaire est un point de préoccupation majeur : son poste a été réduit à 50 %, partagé avec un autre lycée. Le ministère de l'Éducation ne prend en compte que les effectifs du secondaire (environ 600 élèves), ignorant ceux du primaire. Il a été rappelé aux membres du CA qu'il n'y a pas d'infirmière ou de psychologue dans les écoles françaises et la présence d'un infirmier ou infirmière, d'un ou une psychologue, reste limitée dans les collèges et lycées français. Le poste de l'infirmière à l'EES est un poste avec un support à 50% à l'initiale. Si l'école pallie ce déficit, la question de responsabilité se pose en cas d'incident et problème : est-ce que la directrice en serait responsable? Pour pallier cette absence, une représentante des enseignants informe que des membres du personnel formés aux premiers secours et à la santé mentale ont été identifiés et leurs photos affichées. De plus, il n'y a pas de psychologue scolaire disponible, en raison d'une pénurie de 19 postes dans le Bas-Rhin.

Sur le plan pédagogique, une enseignante en congé longue maladie ne sera pas remplacée cette année, ce qui a conduit à la suppression du cours de laboratoire de biologie en S6/S7, qui ne comptait que trois élèves. La recherche d'un remplaçant pour les cours de sciences en allemand (S1DE)

est en cours. La direction fait appel au réseau de chacun et chacune pour ce recrutement.. En revanche, le recrutement pour le poste d'éducation musicale est finalisé et la prise de fonction est attendue sous une semaine.

La direction a rappelé que le recrutement des enseignants, infirmières et psychologues est une prérogative du rectorat. L'école ne peut recruter directement mais peut proposer des candidats qui sont soumis à des entretiens avec le corps d'inspection. Une représentante de parent remarque qu'il n'est pas judicieux de séparer les problématiques du primaire de ceux du secondaire car l'EES est une seule entité. La direction continue d'argumenter sur la spécificité de l'établissement (1100 élèves, multiculturel, de 4 à 18 ans) lors du dialogue de gestion avec le rectorat pour obtenir plus de moyens, bien que les avancées soient difficiles.

La cheffe d'établissement informe qu'une nouvelle identité visuelle se met en place progressivement. Cette dynamique s'étandra avec la creation d'une mascotte : démarche concertée avec les élèves du primaire et du secondaire.

---

## Gestion de la Restauration et de la Pause Méridienne

Cette section aborde les questions relatives au service de cantine posées par le representant d'une institution européenne, clarifiant les responsabilités et les processus. Le contrat de restauration est un marché public géré exclusivement par la ville de Strasbourg, qui a la compétence légale de la restauration et de la pause méridienne pour le primaire. L'école n'est pas partie prenante du contrat, bien qu'elle souhaite être associée au cahier des charges du futur appel d'offres, prévu pour fin 2026 ou début 2027, le contrat actuel expirant le 31 juillet 2027.

Une commission "menus" se réunit trimestriellement avec la diététicienne de la ville, le prestataire (Alsacienne de Restauration) et des représentants de parents d'élèves pour faire remonter les suggestions. La demande récurrente d'une cuisine de production sur site se heurte pour l'instant au refus de la ville, invoquant un manque de réserves et une surface de cuisine inadaptée au volume futur de 1000 repas. Le service actuel respecte la loi Egalim, avec 50 % de produits bio et des contrôles d'hygiène stricts (HACCP), incluant la conservation de repas témoins. Quelques soucis de qualité ont été évoqués, il a été décidé que l'APE ferait remonter les informations à la direction rapidement afin de vérifier à l'aide des repas témoins.

La surveillance de la pause méridienne est assurée par des animateurs de la ville pour le primaire (M1-P5) et par les assistants d'éducation (AED) de l'école pour le secondaire. Les fermetures de la cantine pour cause de grève sont rares (trois fois en cinq ans), et l'organisation d'un service de remplacement par des parents volontaires est complexe en raison des responsabilités juridiques et logistiques et de l'échéance trop courte pour s'organiser.

---

## Enjeux Bâtimentaires : Gestion Thermique et Infrastructures

Cette section traite des problématiques liées à l'infrastructure posées par un representant des élèves, avec un accent sur la gestion thermique face aux épisodes de canicule. Le bâtiment du secondaire est équipé de centrales de traitement d'air (CTA) et d'un système de rafraîchissement par pompes à chaleur, dont l'efficacité est limitée lors des fortes chaleurs. Des solutions ont été mises en place par l'école sur ses fonds propres, comme l'installation de films anti-chaleur et de deux ventilateurs par salle. Le système de stores, financé à hauteur de 90 000 € par la collectivité, est désormais fonctionnel.

Pour améliorer la situation, une approche proactive est préconisée, incluant l'ouverture des fenêtres tôt le matin, la mise en place d'un "plan de crise" pour déplacer les classes des étages les plus chauds, et la collaboration avec les éco-délégués. La possibilité de réaliser un audit thermique externe est propose par une représentante de parent. Des capteurs de CO2 et de température sont installés dans la plupart des salles et suivis en temps réel. L'ouverture des fenêtres de désenfumage (SkyDom) pour la ventilation reste une solution délicate en raison de leur statut d'équipement de sécurité incendie. La cheffe d'établissement affirme que les solutions doivent être conjuguées et anticipées tel que des emplois du temps débutant plus tôt le matin pendant l'été sont aussi à étudier mais cela aura un impact fort sur la vie familiale. Cette dernière peut être utilisée lors des examens aussi.

Le débat a également souligné un déséquilibre dans le financement des travaux, l'école assumant des coûts qui devraient relever de la collectivité. La rénovation de la terrasse du secondaire, estimée à plus de 200 000 €, illustre cette difficulté, les collectivités n'ayant pas trouvé d'accord et ayant opté pour une solution temporaire.

---

## Soutien aux Élèves à Besoins Particuliers et Neurodiversité

Cette section est dédiée à l'amélioration du soutien aux élèves présentant une neurodiversité ou des besoins éducatifs particuliers: question posée par les représentants de parents d'élèves. Un groupe de parents a initié une démarche collaborative avec l'école pour structurer l'accompagnement, partager des ressources et mieux aligner les attentes entre les systèmes éducatifs français et européen. Leur objectif est de créer un groupe de travail mixte (parents, enseignants, direction) pour explorer des solutions concrètes, telles que des formations pour les enseignants lors des journées pédagogiques, et de guider les nouvelles familles dans le parcours de diagnostic.

La direction est à l'écoute de cette initiative, soulignant que des statistiques sur les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ont déjà été collectées pour être présentées à la communauté scolaire lors de la prochaine journée pédagogique. Elle a identifié que le principal défi réside dans l'individualisation du suivi pour chaque élève et dans la gestion du facteur émotionnel des familles, qui peut parfois freiner voire bloquer une collaboration sereine. Il est crucial que les parents fassent confiance aux professionnels de l'éducation qui mettent en place les aménagements préconisés et qui ont été au préalable formés. Les représentants des parents d'élèves ont reconnu les nombreux défis liés à l'intégration de ressources dédiées aux élèves à besoins éducatifs particuliers (SEN) et à la mise en place d'aménagements adaptés dans les classes, notamment en ce qui concerne la charge de travail supplémentaire pour les enseignants.

Ils ont proposé leur soutien, ainsi que celui du groupe informel de familles concernées par les besoins éducatifs particuliers, constitué pour rassembler ces familles.

Ce soutien pourrait notamment prendre la forme d'une recherche de formations spécialisées sur les besoins éducatifs particuliers et de leur financement, à destination du personnel enseignant, avec la possibilité de les intégrer aux journées pédagogiques.

La Présidente ajoute que les enseignants sont formés et sensibilisés aux troubles des apprentissages. La difficulté réside dans l'obtention des préconisations émises par les professionnels divers, notamment pour les élèves qui présentent des troubles multiples.

La plateforme en ligne DISMed.fr, agréée par l'Éducation nationale, a été recommandée comme une ressource précieuse pour trouver des professionnels de santé spécialisés (orthophonistes, psychologues, etc.) proposant des téléconsultations dans différentes langues, une solution particulièrement utile face à la pénurie locale de spécialistes.

La 2e question posée par les représentants de parents d'élèves sur le manque de presence de l'infirmière et de la psychologue a été répondue en amont.

Le CA s'achève à 20h.

---

Présidente et secretaire du Conseil d'Administration
Corinne Chan

Co- secretaires du CA Ms Gruss et Sepiche